CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNÉES PERPÉTUELLE AVEC MÉCANISME D'ABSORPTION DES PERTES ET D'ANNULATION DE PAIEMENT DES COUPONS D'UN MONTANT GLOBAL DE 200 MILLIONS DE DIRHAMS

Le Crédit Agricole du Maroc a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant de deux cent millions (200.000.000) de dirhams. La souscription à cette émission a eu lieu entre le 07 décembre et le 09 décembre 2020 inclus.

8 investisseurs de différentes catégories (OPCVM, compagnie d'assurance et de réassurance) ont participé à cette opération.

Cet emprunt obligataire subordonné perpétuel permettra au Crédit Agricole du Maroc de renforcer ses fonds propres réglementaires, ainsi que de promouvoir le financement du monde rural dans son intégralité, et plus spécifiquement le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie.

RAPPEL DES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMISSION

	Tranche A Non cotée	Tranche B Non cotée
Montant maximum de la tranche	200.000.000 MAD	200.000.000 MAD
Nombre maximum de titres à émettre	2.000 Obligations subordonnées perpétuelles	2.000 Obligations subordonnées perpétuelles
Valeur nominale	100.000 MAD	100.000 MAD
Maturité	Perpétuelle	
Remboursement anticipé	Au-delà de 5 ans, le remboursement de tout ou d'une partie du capital ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur, sous réserve d'un préavis minimum de 5 ans et après accord de Bank Al Maghrib.	
Taux d'intérêt nominal	**Révisable chaque 10 ans**, En référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 4 décembre 2020, soit 2,64%, augmenté d'une prime de risque de 280 points de base. Pour les 10 premières années, le taux facial sera de 5,44%.	**Révisable annuellement**, En référence au taux plein monétaire 52 semaines (taux monétaire) calculé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 4 décembre 2020, soit 1,90%, augmenté d'une prime de risque de 280 points de base. Pour la première année, le taux facial sera de 4,70%.
Négociabilité des titres	De gré à gré (hors bourse)	De gré à gré (hors bourse)
Prime de risque	280 pbs	280 pbs
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune
Méthode d'allocation	Au prorata	

SOUSCRIPTIONS RECUILLIES PAR TRANCHE ET PAR CATÉGORIE D'INVESTISSEURS

	Nombre de titres demandés		
	Tranche A	**Tranche B**	**Total**
A – Établissement de crédit			
B - OPCVM		1 400	1400
C - Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	600		600
D - Fonds d'investissement, fonds de pension			
E - Autres (Compagnies Financières et la CDG)			
F - Autres investisseurs qualifiés			
Total	**600**	**1 400**	**2 000**

RÉSULTATS DE L'OPÉRATION PAR TRANCHE ET PAR CATÉGORIE D'INVESTISSEURS

	Tranche A	Tranche B	Total	Taux de satisfaction	Taux de souscription
A – Établissement de crédit					
B - OPCVM		1 400	1 400	100%	1,0x
C - Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	600		600	100%	1,0x
D - Fonds d'investissement, fonds de pension					
E - Autres (Compagnies Financières et la CDG)					
F - Autres investisseurs qualifiés					
Total des titres alloués par tranche	**600**	**1 400**	**2 000**	**100%**	**1,0x**

CONSEILLERS FINANCIERS & ORGANISMES PLACEURS

Conseiller Financier & Coordinateur Global	Co-Conseillers Financiers
CAPITAL TRUST FINANCE	VALORIS CORPORATE FINANCE Holdagro Groupe Crédit Agricole du Maroc

Membres du syndicat de placement

VALORIS SECURITIES
Société de Bourse

CAPITAL TRUST SECURITIES